

## **Projet de mémoire du Réseau Transtech**

### **Consultation du gouvernement fédéral sur la stratégie d'innovation sociale et de finance sociale**

---

Le Réseau Transtech est le regroupement des centres collégiaux de transfert de technologie et de pratique sociale novatrice du Québec. Il regroupe 43 centres de transfert de technologie et 6 centres de transfert en pratique sociale novatrice. Dans le cadre de sa planification stratégique 2017-2022, le Réseau Trans-tech a clairement statué qu'il entendait dorénavant adhérer et promouvoir l'approche par l'innovation intégré. Pour le Réseau, l'innovation intégré réfère à une culture organisationnelle qui dépasse de loin la R&D traditionnelle ou l'innovation technologique. Elle fait une place importante à l'ensemble des parties touchées par le développement d'un nouveau produit, service ou procédé et ce aussi bien dans le secteur des technologies que de l'innovation sociale, commerciale ou managériale.

Pour en arriver à cette proposition, le Réseau Transtech a recueilli les commentaires et suggestions de ses centres en pratique sociale novatrice qu'il transmet par le biais du présent mémoire.

Le Réseau québécois de l'innovation sociale (RQIS), dont certains centres collégiaux de transfert en pratique sociale novatrice sont membres, a également déposé un mémoire dans le cadre de la Consultation. Le Réseau Transtech en a pris connaissance et adhère aux recommandations formulées par le RQIS. Le Réseau Transtech souhaite cependant dans le présent mémoire faire des recommandations plus précises dans les quatre domaines d'intervention qui sont prioritaires pour ses membres : Financement et capitaux, Développement des capacités et compétences, Transfert de connaissances, données et mesure de l'impact et Mobilisation et sensibilisation.

#### **1. Financement et recherche de capitaux**

##### **Recommandations**

- Revoir tous les programmes et services financés par le gouvernement fédéral touchant l'innovation sociale, comme le Soutien à l'engagement partenarial et le Fonds d'innovation sociale pour les collèges et la communauté du Conseil de la recherche en sciences humaines afin de les bonifier et d'assouplir les critères d'admissibilité.
- Élargir les programmes du Conseil de la recherche en science et en génie et de la Fondation canadienne de l'innovation afin de financer des projets intégrant l'innovation sociale à l'innovation technologique et les programmes touchant l'agroalimentaire, les nouvelles technologies, la santé, les ressources naturelles et l'environnement.
- S'assurer dans les programmes de financement de la recherche de reconnaître la recherche qui se fait dans les collèges et cégeps et de considérer le salaire des professionnels de recherche et des enseignants collégiaux comme dépense admissible.
- Développer un ou des programmes transdisciplinaires de recherche appliquée incluant les aspects sociaux.
- Offrir du soutien à la mission d'organismes porteurs d'innovation et non seulement à leurs projets innovants qui ne peuvent se réaliser sans financement de base.
- Financer le développement d'une gamme complète de services professionnels (conseils juridiques, expertise en marketing, en recherche, en ressources humaines, en comptabilité) pour soutenir les entrepreneurs et innovateurs sociaux en s'appuyant sur les organisations déjà présentes dans les écosystèmes de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat (social et collectif).

- Soutenir et investir dans les espaces de rencontre, tiers lieux, forums permettant d'établir les liens entre citoyens/usagers, promoteurs de projets et chercheurs.
- Soutenir des démarches favorisant l'innovation ouverte, inclusive et durable comme l'approche territoriale intégrée, les laboratoires vivants, les communautés de pratiques.

## **2. Développement des capacités et des compétences,**

Voici les compétences qui nous semblent particulièrement importantes à développer pour renforcer les capacités en matière d'innovation sociale :

- a. Connaissance et habileté avec les approches collaboratives (innovation ouverte, laboratoire vivant, production participative, innovation par les utilisateurs, etc.).
- b. Capacité à développer et coordonner des partenariats transdisciplinaires et transectoriels (réel travail de cocréation plutôt que juxtaposition de disciplines et secteurs)
- c. Capacité de lecture des différents rapports de pouvoir, habiletés stratégiques et politiques
- d. Leadership orienté vers le bien commun.

## **3. Transfert de connaissances, données et mesure de l'impact**

### **Recommandations**

- Développer les compétences des innovateurs en les mettant en lien avec des groupes de recherche et organisations qui œuvrent en innovation sociale au travers la mise sur pied de fonds dédiés au transfert de connaissances en innovation sociale.
- Évaluer les effets des innovations sociales sur les promoteurs, partenaires, bénéficiaires, utilisateurs, collectivités en continu plutôt que de tendre à mesurer l'impact social en fin de projet, difficilement mesurable sur le court terme et ce qui pourrait occulter l'effet à long terme de l'innovation sociale (par exemple, dans des projets touchant à la revitalisation d'une communauté ou visant des changements de comportements ou des transformations sociales comme les projets de mobilité durable).

## **4. Sensibilisation et mobilisation de l'innovation sociale**

### **Recommandations**

- Sensibiliser les acteurs de tous les programmes gouvernementaux d'appui aux organisations et collectivités au rôle transversal de co-construction que peuvent jouer les chercheurs (tant ceux du milieu universitaire que collégial ou associatif) et praticiens en innovation sociale.
- Sensibiliser les acteurs de tous les programmes gouvernementaux et leurs partenaires à la nature transversale de l'innovation sociale afin que les besoins sociaux soient pris en compte dans tous les projets d'innovation et de développement.
- Mettre en valeur, promouvoir, diffuser les apports des innovateurs sociaux comme cela est fait pour les innovateurs technologiques.

Le Réseau Transtech est disposé à participer à la poursuite des réflexions sur cette importante initiative du gouvernement fédéral qu'est la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale.

\*\*\*\*

Le **Réseau Trans-tech** regroupe les 49 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et de pratiques sociales novatrices affiliés aux cégeps et aux collèges du Québec, rassemblant plus de 1 400 experts de l'innovation technologique et sociale qui travaillent avec 4 550 entreprises et organisations. Les CCTT du Réseau Trans-tech réalisent annuellement plus de 9 000 projets<sup>1</sup> en recherche appliquée et en assistance technique, en plus de mener des activités de formation et d'information, le tout pour un chiffre d'affaires global annuel de plus de 90 millions de dollars.

<sup>1</sup> *Sommaire statistique 2015-2016. Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)*, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, septembre 2017, [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/Ens\\_Sup/Collegial/CCTT/CCTT\\_Sommaire\\_statistique\\_2015-2016.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Collegial/CCTT/CCTT_Sommaire_statistique_2015-2016.pdf).